



**Direction des Solidarités**  
**Appel à Projet Insertion Jeunes 2021**

**Dans le cadre de sa politique jeunesse, le Département soutient des actions favorisant l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire et rencontrant des difficultés pour rentrer dans la vie active.** Dans une démarche d'accès durable à l'autonomie des jeunes, le Département soutiendra les projets contribuant à la construction d'une offre d'insertion renouvelée.

Par le financement d'actions ponctuelles et complémentaires à l'offre de service des porteurs de projets, le Département souhaite concentrer l'effort sur **l'accompagnement proposé aux jeunes**, qu'il soit **collectif et/ou individuel**, autour des axes suivants :

- Soutenir les étapes préalables au parcours d'insertion : visant à remobiliser les jeunes, à éviter les ruptures de parcours et à lever les freins à l'insertion sociale et professionnelle, via un accompagnement favorisant :
  - la réassurance et les savoirs-être,
  - l'accès et l'usage du numérique,
  - la conciliation de la vie familiale et professionnelle des jeunes parents,
  - les actions contribuant à favoriser l'accès aux droits et à la lutte contre le non-recours aux droits et aux services (dispositifs sociaux, aides sociales et accompagnement social de droit commun).
- Rapprocher les jeunes du monde de l'entreprise et recentrer l'emploi comme vecteur d'insertion,
- Valoriser la réciprocité et la citoyenneté, par le soutien aux actions favorisant l'engagement et la participation des jeunes en insertion (démarche participative, bénévolat,..).

**Le Département portera une attention particulière aux actions et expérimentations :**

- Visant à **rapprocher activement les jeunes du monde de l'entreprise**, au regard du contexte de crise sanitaire et économique actuel touchant particulièrement les jeunes,
- Présentant un **caractère innovant**,
- Proposant **l'implication effective des jeunes** à la mise en œuvre de l'action proposée (diagnostic, construction du projet, réalisation de l'action, etc.),
- Complémentaires aux dispositifs de droit commun, et favorisant l'accès aux droits et aux services des publics jeunes en insertion,
- **Co-financées.**
- **Portées par des structures ayant une connaissance :**
  - **du public**, de ses problématiques, des processus d'accompagnement et de suivi des jeunes en difficulté d'insertion,
  - **du tissu partenarial et proposant une mise en réseau** avec les autres acteurs, afin de favoriser les diagnostics partagés autour des besoins liés à la jeunesse sur les territoires, de mieux évaluer les besoins et d'ajuster les actions,
  - **s'appuyant sur les diagnostics et orientations des Contrats Territoriaux Jeunesse** ayant pu être menés sur les territoires Départementaux.

*NB : Possibilité de répondre sur tout ou partie des axes développés, mais uniquement en direction des jeunes en insertion âgés de 16 à 25 ans.*

**Les dossiers seront étudiés lors de trois phases d'instruction, selon le calendrier de transmission suivant :**

- Jusqu'au **14 Février 2021** (passage en commission permanente du 30 avril 2021)
- Jusqu'au **31 mars 2021** (passage en commission permanente du 28 mai 2021)
- Jusqu'au **30 juin 2021** (passage en commission permanente d'octobre 2021)

**Pour tout complément d'information, vous pouvez contacter :**  
**Service Action Sociale de Polyvalence - Direction des Solidarités du Département de l'Isère**  
Mail : [www.isere.fr/contact](http://www.isere.fr/contact) - Tel : 04 76 00 38 38